



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
REUNIONE DI I 29 È 30 D'APRILE DI U 2021

1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 29 ET 30 AVRIL 2021

2021/O1/028

Question orale déposée par M. Marcel CESARI
Au nom du Groupe " Femu A Corsica "

OBJET : **Épisode de gel atypique en Corse**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Au regard de l'intensité du phénomène et de son ampleur, le monde agricole vient de connaître un des plus durs épisodes de gel tardif de ces 30 dernières années.

En France, si les grandes cultures et l'arboriculture sont touchées, c'est la viticulture qui fait figure de grande sinistrée. De fait, le réchauffement du climat induit sur le vignoble un débourrement précoce, qui expose ainsi bourgeons et jeunes pousses aux gelées printanières.

Le vignoble de Corse, qui ne connaissait que déjà trop le versant estival du dérèglement climatique, n'aura cette fois-ci pas échappé à cette vague de grand froid : le gel a inhabituellement frappé tout ou partie de certaines exploitations.

Certaines appellations de Corse ont été particulièrement touchées : c'est le cas de Patrimoniù, Figari ou encore Aiacciu. Il faudra attendre plusieurs semaines afin de quantifier l'impact du froid meurtrier sur la production de 2020 mais aussi sur le prochain cycle de la vigne.

S'il existe dans les régions viticoles plus coutumières du gel printanier, des moyens de lutte déjà en place - visant à réchauffer l'air, par combustion, brassage de l'air ou encore l'aspersion d'eau- les vigneron Corses en sont, eux, dépourvus.

Dans un contexte déjà difficile, lié à l'actuelle crise sanitaire (je rappelle que la mise en marché des vins est impossible là où les bars et restaurants sont clos), nos vigneron subissent, impuissants, ce nouveau sinistre.

... / ...

Le Premier Ministre, Jean Castex, a déclaré l'état de calamité agricole et s'est engagé à venir en aide aux viticulteurs notamment par l'exonération des charges sociales et fiscales. Cependant, nos exploitations ne correspondent en rien aux domaines viticoles français de référence.

Monsieur le Président, vous avez été sollicité par nos vignerons, afin de trouver des réponses complémentaires, au-delà des aides potentielles de l'Etat.

Cette situation exceptionnelle appelle des réponses urgentes mais il nous faut également préparer l'avenir, dans un contexte de crises climatiques ou sanitaires, hélas, vouées à se répéter.

Cet avenir-là, passe par des choix de développement pour l'agriculture corse permettant son adaptation au changement climatique. Une agriculture non intensive, qui entretient les territoires, préserve et protège les espaces boisés et l'eau ; utilise des plants, des semences et des races endémiques, mieux adaptés à notre environnement...

Pouvez-vous, Monsieur le Président nous décliner les solutions que vous envisagez pour nos vignerons sur le court et long terme, considérant que la répétition de tels désordres climatiques est fort probable ?